

DELIBERATION N° 196-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le treize novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressées par la Présidente, datées du 28 octobre et 6 novembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

Présents :

SAVIGNON Joseph	FERREIRA Michel	FROMENT Thierry	CHARLES Christian
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric
SIAUD Alain	GONNORD Franck	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain
KAITANDJIAN Patrick	BONNIER Eric	JOUBERT Thierry	BATTISTEL Marie-Noëlle
BONOMI Jean-Pierre	BARI Nadine	CHAUD Frédéric	LE TRAOU Dominique
MULYK Fabien	CIOT Xavier	GRIET Bernard	PONCET Denis
MAUROY Claude	FAYARD Adeline	SAURAT Coraline	BALMET Lucie
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	LANEYRIE Jean-Marc	JEANNIN Michel
CHATTARD Arnaud	GIRARDOT Frédéric	TOSCAN Michel	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	TRAPANI Mary	STUTZ Anne	BARTHELEMI Maryse
GERBI Franck	GIACOMETTI Geneviève	CURT Jean-Pierre	ROUSSET Alain
ROBERT Philippe	LAURENS Patrick	GIRAUD Murielle	MORA Serge
MASLO Raymond	MONTANER-DUMOLARD	RAVANAT Jean-Luc	
ROSSI Angélique	Guillaume	GARNIER Jean-Luc	

Absents excusés représentés : SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), CHANTRE Carine (pouvoir à FERREIRA Michel), DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier), BRUN Sylvie (pouvoir à BARI Nadine), GRAND Florence (pouvoir à GONNORD Franck), PERRIN Gilda (pouvoir à GERBI Franck), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 53
Nombre de pouvoirs : 07
Nombre de délégués votants : 60

OBJET : BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS 55003 : DM N° 02-2025

Madame la Présidente rappelle que la Communauté de Communes de la Matheysine poursuit, en lien avec le service de gestion comptable, le travail de mise en cohérence de l'état de l'actif ce qui nécessite de passer des écritures budgétaires correspondant à la mise en adéquation avec le SGC. Il est nécessaire d'effectuer les régularisations sur les amortissements et les reprises de subventions.

De plus, afin de végétaliser les abords de la déchetterie, il a été nécessaire d'acquérir une bande de terrain pour réaliser des plantations (cf. délibération n° 184-2025 du 25 septembre 2025), une nouvelle opération doit être créée.

La décision modificative ainsi présentée traduit les mouvements budgétaires nécessaires :



					Fonctionnement		Investissement	
Chapitre	Opération	Article	fonction	Programme / libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
040		2815731	01	Amort. matériel et outillage technique, matériel roulant				79 690,35
040		28158	01	Amort. Autres installations, matériel et outillage technique				- 2 114,03
040		281848	01	Amort. Autres matériels de bureau et mobiliers				72,95
042		6811	01	Dotation aux amortissements	77 649,27			
040		13912	01	Subv. Invest. rattachée aux actifs amort. Région			200,00	
040		13913	01	Subv. Invest. rattachée aux actifs amort. Département			7 730,14	
040		139141	01	Subv. Invest. rattachée aux actifs amort. Communes			53,30	
040		777	01	Recettes et quote-part subv invest.		7 983,44		
023			01	Virement à la section d'investissement	- 66 665,83			
021			01	Virement de la section de fonctionnement				- 66 665,83
21	2025003	2111	7212	Terrains nus			3 000,00	
011		60631	7212	Fournitures d'entretien	- 3 000,00			
TOTAL					7 983,44	7 983,44	10 983,44	10 983,44

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **ACTE** les mouvements de crédits de la décision modificative ci-dessus présentée ;
- ➔ **CHARGE** Mme la Présidente et Mme la Comptable publique de l'application de la présente décision

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 13 novembre 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT

